

Entretien avec le jury

D'une durée de 20 minutes, l'épreuve d'entretien avec le jury s'est déroulée du 13 au 15 juin dans les locaux d'AgroParisTech, site Massy.

173 candidats avaient été convoqués et 167 se sont présentés à l'entretien. Les notes obtenues par les candidats à cette épreuve s'étendent de 5 à 19.5 avec une moyenne à 13.09 et un écart-type de 3.10. A l'issue de l'épreuve, il n'y a pas de différence notable entre les notes attribuées par les différents jurys.

Le jury a été très attentif à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles, et plus généralement, à son ouverture aux autres. Il s'intéresse aussi au raisonnement autour du futur choix d'école : cela lui permet de compléter l'information des candidats, et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Cependant peu d'étudiants arrivent à citer quelques métiers pouvant être exercés dans le domaine agronomique après l'obtention du diplôme, ils restent très scolaires. Cette difficulté de se projeter dans une activité professionnelle pour les étudiants postulant pour une école agronomique est en lien avec une méconnaissance de l'agriculture et du secteur de l'agroalimentaire. Ils n'en connaissent généralement que les impacts environnementaux.

L'entretien commence par une présentation de l'étudiant, mais certains semblent considérer qu'il faut placer un maximum de renseignements en un minimum de temps. Ceci est totalement contre-productif, le jury préférant favoriser le dialogue plutôt que le monologue.

Si la culture technique est assez bonne, la culture générale reste trop limitée. Internet semble être la principale source d'informations privilégiée. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation. L'importance du temps accordé au travail scolaire est régulièrement donnée comme explication ce qui traduit hélas trop souvent un manque de réelle curiosité personnelle.

La motivation et le projet professionnel restent encore souvent à mieux préciser et mieux définir : ils sont souvent présentés en lien très fort avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à discerner si le stage s'inscrit dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si le projet professionnel est la conséquence du stage.

Il serait souhaitable que chaque candidat vienne avec un CV en double exemplaire.

Concernant le choix d'Ecoles, les candidats ne doivent pas limiter leur recherche aux informations obtenues des anciens élèves ayant intégré telle ou telle école : ces informations donnent souvent une vision partielle et limitée de la diversité qu'offrent nos écoles. Pour les valider, il est souhaitable de recueillir d'autres témoignages auprès de personnes travaillant dans le secteur, et d'autres anciens diplômés. Nous insistons sur l'importance à accorder à la lecture des notices écrites d'information des écoles. Les sites internet permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées de manière plus spécifique par chaque école. Les spécialisations de 3^e année ne suffisent pas à indiquer la spécificité de chaque école. Ce travail d'information approfondie permettra aux candidats d'affiner leurs motivations et leur orientation.